
Deux conférences à venir au Québec

par Pierre de Bellefeuille et François Côté

En octobre, deux importantes conférences sur le régime parlementaire et la démocratie représentative seront tenues au Québec. La première est un colloque organisé à Québec par l'Amicale des anciens parlementaires du Québec. La seconde, une conférence sur la gouvernance mondiale, sera présentée à Montréal par le Forum international de Montréal. Le présent article se veut une présentation de ces conférences : dans un premier temps, M. de Bellefeuille décrira les objectifs du colloque international de Québec, qu'il présidera, et dans un deuxième temps, le secrétaire général de l'Assemblée nationale présentera le volet parlementaire de la conférence Gouvernance mondiale 2002.

Le colloque international « Le parlementarisme au XXI^e siècle »

Le parlementarisme est l'institution fondamentale de la démocratie. Depuis Montesquieu, l'autonomie du pouvoir législatif est à la base de la pensée politique. Mais de nos jours, dans le cadre de ce phénomène multiforme qu'on appelle mondialisation, de nouveaux pouvoirs apparaissent, qui ignorent les frontières et remettent en question les prérogatives des États centraux et fédérés. La diversité culturelle se trouve ainsi menacée, de même que certaines lois et réglementations, notamment celles qui touchent la protection de l'environnement et la liberté des échanges commerciaux.

Déjà, en 1978, le regretté politologue Léon Dion déclarait : « La lutte pour la revalorisation des Parlements représente une forme, peut-être la plus pertinente et la plus prometteuse, du combat qui se livre aujourd'hui pour la démocratie. »

Mais depuis longtemps déjà, le pouvoir législatif subit une érosion qui tend à faire du Parlement un théâtre plutôt qu'un lieu de débats fondamentaux et de décisions. Des pratiques se sont imposées, notamment la ligne de parti et l'action des

whips, qui permettent à l'exécutif de dominer le législatif et d'usurper son rôle.

Les six séances plénières du colloque seront consacrées aux questions suivantes :

- Quelles sont les racines du malaise démocratique?
- Le déclin du Parlement est-il irréversible?
- Peut-on faire échec aux partis et aux tenants d'une seule cause, la leur?
- Faut-il limiter la responsabilité ministérielle?
- Peut-on réinventer le Parlement?
- À l'ère d'Internet, vers la résurrection du citoyen?

Le colloque international Le parlementarisme au XXI^e siècle est organisé par l'Amicale des anciens parlementaires du Québec et aura lieu à l'Assemblée nationale du Québec, du 9 au 12 octobre 2002¹.

Les conférenciers – penseurs, hommes et femmes politiques et observateurs de la scène politique – venus des Amériques, d'Europe et d'Afrique débattront ces questions et dialogueront avec les quelque deux cents participants. Il y aura interprétation simultanée en français, anglais et espagnol.

Le colloque, qui tiendra lieu de 25^e colloque régional de l'Association parlementaire du Commonwealth, est présenté par l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, avec le concours empressé de l'Assemblée nationale du Québec. La présidente de l'Assemblée nationale, madame Louise Harel,

Pierre de Bellefeuille a fait partie de la Tribune de la presse parlementaire de 1947 à 1950, puis a représenté, de 1976 à 1985, la circonscription de Deux-Montagnes à l'Assemblée nationale du Québec. M. de Bellefeuille préside le colloque international « Le parlementarisme au XXI^e siècle ». François Côté occupe pour sa part le poste de secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec.

députée de Hochelaga-Maisonneuve, est présidente d'honneur du colloque.

Les fondateurs de l'Amicale ont prévu, à l'article 6 de sa loi constitutive, le 17 décembre 1993, que son premier objet est de « mettre les connaissances et l'expérience des anciens députés et conseillers législatifs du Parlement du Québec au service de la démocratie parlementaire tant au Québec qu'à l'extérieur du Québec ». À l'article 7, la loi précise que l'Amicale peut « former des groupes d'étude et organiser des rencontres, des colloques et des conférences où les anciens parlementaires pourront échanger des idées avec les participants et se renseigner sur des questions d'intérêt commun ».

La conférence Gouvernance mondiale 2002

La conférence *Gouvernance mondiale 2002 : Société civile et démocratisation de la gouvernance mondiale*, aura lieu au Palais des Congrès de Montréal, du 13 au 16 octobre 2002. Cet événement est organisé à l'initiative du Forum international de Montréal (FIM)². Le FIM est une alliance mondiale d'individus et d'organisations ayant pour but d'accroître la participation de la société civile au sein des institutions multilatérales afin de remédier plus efficacement aux problèmes mondiaux tels que l'extrême pauvreté, les guerres, les violations des droits de la personne ou la dégradation de l'environnement.

La conférence Gouvernance mondiale 2002 se penchera sur l'émergence de la démocratie participative à l'échelle mondiale sous l'impulsion des forces de la société civile. La conférence réunira des hauts dirigeants des Nations unies et des agences multilatérales, des parlementaires, des représentants des gouvernements locaux et nationaux, des universitaires, des défenseurs des droits de la personne, des syndicalistes et des représentants des peuples autochtones et de la société civile. Les participants pourront prendre part à diverses séances de travail regroupées sous neuf volets : Nations unies, Mouvements de capitaux, Parlementaires, Commerce, Droits de la personne, Gouvernement local, Société civile transnationale, Ensemble non dominants et Sociétés multinationales.

À titre de présidente de l'Assemblée nationale, madame Louise Harel assume la coordination du volet parlementaire de la Conférence. Sous le thème Parlements et parlementaires face à la gouvernance mondiale, ce volet se déroulera le lundi 14 octobre. Tout au long de cette journée, les participants réfléchiront aux diverses conséquences qui découlent de la mondialisation et de l'émergence de la gouvernance mondiale sur les parlements ainsi que sur l'exercice de la fonction parlementaire.

Les travaux du volet parlementaire s'articuleront autour de trois séances de travail : une conférence d'ouverture et deux séances plénières. La conférence d'ouverture permettra d'aborder la thématique de façon générale alors que les deux

séances plénières traiteront des thèmes suivants : La revalorisation du parlementarisme et Le parlementarisme et la gouvernance mondiale.

Les conférenciers ainsi que les participants aux séances plénières seront invités à partager leur point de vue et à débattre, entre autres, des questions suivantes :

- Dans un contexte de gouvernance mondiale, les parlementaires sont-ils encore en mesure de jouer un rôle efficace de représentants de leurs populations?
- L'influence de certains groupes d'intérêts dans la décision publique amène-t-elle une cohabitation difficile avec les assemblées élues?
- Cette «privatisation de la décision publique» exclue-t-elle la participation des assemblées élues?
- Quelles sont les avenues de solutions pour contrer cette tendance au scepticisme et au cynisme croissant à l'égard des pratiques actuelles de l'exercice du pouvoir par les parlementaires?
- Doit-on dynamiser leur rôle et les repositionner face à la prééminence des pouvoirs exécutifs dans la gestion des affaires publiques?
- Doit-on réorienter la pratique de la démocratie représentative?
- Les élus ont-ils le pouvoir de contrer les effets contraignants de la mondialisation sur leurs commettants?
- L'élargissement du modèle démocratique à un plus grand nombre d'États dans le monde peut-il contrer les effets pervers de la mondialisation?
- Comment revaloriser leur action dans un contexte de mondialisation des décisions publiques?
- Quel rôle peut jouer la diplomatie parlementaire dans l'établissement d'un nouvel ordre international?
- Une veille de la mondialisation peut-elle contribuer à rendre plus efficace le travail des parlementaires dans un contexte de gouvernance mondiale?
- Dans ce contexte, comment assurer le prolongement des compétences constitutionnelles des États non souverains?

Par son implication dans l'organisation du colloque sur le Parlementarisme au XXI^e siècle et du volet parlementaire de la Conférence sur la gouvernance mondiale 2002, l'Assemblée nationale souhaite apporter une contribution à la réflexion constante qui doit être faite au sujet du parlementarisme et de la démocratie représentative.

Notes

1. Pour plus de renseignements au sujet de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec : www.assnat.qc.ca/fra/amicale/amicale.htm
2. Pour de plus amples renseignements au sujet de la Conférence sur la gouvernance mondiale 2002 et sur le Forum international de Montréal voir : www.fimcivilsociety.org/.